

# COVID-19 | "AU PING, JE ME PROTÈGE ET JE PROTÈGE LES AUTRES"

## PROTOCOLE INTERIEUR PHASE 7

Applicable :

à partir du 19 mai: publics prioritaires, dont les mineurs

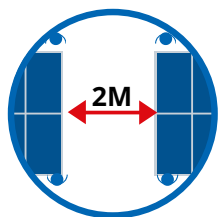
à partir du 9 juin: tous publics, limitation à 10 personnes en pratique individuelle

à partir du 30 juin: tous publics, sans limitation de nombre

### LES CLUBS



Désignez un responsable Covid-19 pour accueillir et vérifier le respect des **consignes sanitaires** pendant les séances.



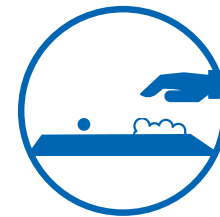
En dehors des phases de jeu, **une distanciation de 2 mètres** reste obligatoire.



Les vestiaires et les douches de votre club sont accessibles uniquement aux publics prioritaires, dans **le strict respect des protocoles sanitaires**.



**Port du masque obligatoire dès 11 ans**, en dehors des phases de jeux



**Nettoyez** le dessus des tables et des séparations au montage ainsi que les balles, entre chaque créneau et lors du démontage de la salle.



Les clubs établissent une liste nominative des participants à chaque séance.

### AVANT DE JOUER



Tous les joueurs se **nettoient les mains** en arrivant dans la salle.



Chaque joueur arrive à l'entraînement/match avec son **propre matériel** (raquette, serviette, bouteille d'eau,...), nettoyé avant et après la séance.



Il est préférable de déposer **ses affaires dans un endroit isolé** et de ne pas les déplacer jusqu'à la fin de la séance.

### PENDANT LA SEANCE



Les joueurs ne doivent pas **s'essuyer les mains sur la table** ni souffler sur la balle.



L'utilisation du petit matériel (bassines, cerceaux, plots...) doit être **nettoyé avant chaque séance**.



**La poignée de main n'est pas autorisée.** Elle pourra être remplacée par un signe avec la raquette.

#### CONSEILS

Mettre à disposition de tous un moyen pour se nettoyer les mains (savon, gel hydroalcoolique...) et se nettoyer les mains régulièrement.  
Les encadrants doivent porter un masque.

Paris, le 14 mai 2021.